

COMMENT NOUS CONTACTER :

Messagerie Audiposte : 36 67 00
(coût de communication vers le kiosque Audiotel)

Mobitag : CCP 3000
(coût d'un SMS surtaxé)

Internet : WWW.CCP.NC
(coût de connexion selon le fournisseur d'accès)

Tél : 26 88 00
(coût de communication locale)

Courrier :
CENTRE FINANCIER
7 RUE EUGENE PORCHERON
98899 NOUMÉA CEDEX

Syndics

PRÉPARER VOTRE DOSSIER

Justificatifs d'identité des signataires

Pièces d'identité de tous les signataires du compte [représentant(s) légal(aux), mandataire(s)] :

- Pour les signataires de nationalité française : une carte nationale d'identité ou un passeport, en cours de validité
- Pour les signataires d'une autre nationalité, l'ensemble des justificatifs suivants :
 - Un passeport en cours de validité
 - Une carte de séjour en cours de validité (ressortissants hors Espace Économique Européen)

Justificatifs d'adresse

- Si le Syndic dispose de ses propres locaux, l'un des justificatifs suivants :
 - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance électricité, eau, téléphone fixe)
 - Un bail commercial en cours de validité
- Si le Syndic est hébergé (particulier, autre), l'ensemble des justificatifs suivants :
 - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du logeur
 - Une attestation d'hébergement datée et signée du logeur, indiquant l'adresse et l'intitulé du Syndic
 - Une pièce d'identité du logeur : une carte nationale d'identité ou un passeport, en cours de validité

Justificatifs de l'activité du Syndic

- Un RIDET de moins de 3 mois
- Pour un Syndic Professionnel :
 - Une copie de la carte professionnelle de "gestion immobilière"
 - Une copie du justificatif d'assurance de responsabilité civile
 - Une copie du justificatif de la garantie financière

Justificatifs des pouvoirs au sein du Syndic

- Une copie de l'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des copropriétaires nommant les responsables du Syndic et désignant les personnes habilitées à faire fonctionner le compte

Justificatifs de la situation financière du Syndic

- Le dernier bilan comptable, ou le cahier des recettes/dépenses, ou le bilan prévisionnel
- Ou le dernier avis d'imposition